

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE D'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE (ANIES)

PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE ET D'APPUI AU PROGRAMME NAFA (PRU-APN)

Financement : Banque Mondiale IDA D6540-GN

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN INFORMATIQUE (IT)

Date de début : 03 mars 2023

Date limite : 27 mars 2023

Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie, dans ce cadre, d'un don de soixante-dix (70) millions de dollars américains de la part de la Banque mondiale, au titre du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN).

La Direction Générale de l'ANIES compte utiliser une partie de cet appui dans le cadre de sa composante 4, Gestion du projet, pour le recrutement d'un **Technicien Informatique** pour le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN), et lance ainsi un appel à candidatures ouvert à cet effet.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Sur la période récente, la Guinée s'est collectivement enrichie et la politique économique a engrangé de réels succès notamment par la relance du secteur minier, la stabilisation des indicateurs macroéconomiques et le renforcement de l'attractivité économique. Cependant, les effets des succès économiques restent imperceptibles sur la réduction de la pauvreté.

Le Gouvernement de la République de Guinée a décidé de donner une impulsion politique forte à la problématique de l'inclusion économique et sociale, en faisant du partage de la prospérité la clé de voûte de l'action économique gouvernementale.



Si l'on considère l'évolution de la création de richesse nationale (produit intérieur brut), alors même que, paradoxalement, les populations guinéennes sont de plus en plus pauvres. Environ 60% des Guinéens vivent en situation de pauvreté (65% dans les zones rurales).

Pour favoriser un développement économique et social durable et inclusif, en luttant ainsi contre la marginalisation et l'exclusion sociale, une Agence Nationale d'Inclusion Économique et Sociale (ANIES) a été créée par le Décret D/2019/049/PRG/SGG du 31 janvier 2019.

L'ANIES a pour mission la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique nationale d'inclusion économique, financière et sociale. Ses interventions porteront sur deux axes de politiques publiques. D'une part, des politiques « classiques » d'inclusion économique et sociale, les transferts monétaires et l'inclusion financière, en facilitant l'accès des plus vulnérables aux instruments et services financiers de base. Et d'autre part, des politiques dites d'inclusion « productive », notamment par l'accès à l'énergie des ménages pauvres en milieu rural, l'appui à l'agriculture (à travers les petites exploitations agricoles) et l'aide à l'entrepreneuriat.

Établissement public à caractère administratif (EPA), l'ANIES est dotée d'un Conseil d'Administration, d'une Direction Générale, d'une Agence Comptable et d'un Contrôleur financier. Ses ressources financières proviennent du Budget national et des Partenaires au développement à travers le financement extérieur (FINEX). Le Gouvernement de la République de Guinée bénéficie, dans ce cadre, d'un Don de soixante-dix (70) millions de dollars américains de la part de la Banque Mondiale, au titre du Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN).

La Direction Générale de l'ANIES compte utiliser une partie de cet appui dans le cadre de sa composante 4, Gestion du projet, pour le recrutement d'un **Technicien Informatique**.

2. PRESENTATION DU PRU-APN

Le Projet de Riposte d'Urgence et d'Appui au Programme NAFA (PRU-APN) initié par le Gouvernement de la République de Guinée, avec l'appui technique et financier de l'Association Internationale de Développement (IDA), filiale de la Banque Mondiale, est un prolongement du Projet de Filets Sociaux Productifs (PFSP) Guinée pour couvrir davantage plus de zones en Guinée. Ce projet qui est sous la tutelle de la Présidence de la République, est géré par l'Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale (ANIES).

Le Projet PRU-APN proposé aidera le Gouvernement à : (i) apporter un soutien immédiat face à la crise ; (ii) contribuer à la reprise à moyen terme ; et (iii) renforcer la résilience à ce type de chocs et à d'autres

événements à plus long terme (la pandémie de COVID-19, qui a fait suite à la crise d'Ebola de 2014-2015, en Guinée ; ce qui rend indispensable un recours à un développement de systèmes de protection sociale plus réactifs aux chocs).

Le projet est d'une durée de cinq ans (2020-2024). Il sera mis en œuvre dans les préfectures de Gaoual, Forécariah, Kindia, Beyla, Dabola, Kérouané, Kouroussa, Mamou et Tougué, ainsi que dans les cinq communes de la zone spéciale de Conakry, pour la phase pilote.

Les objectifs globaux du Projet

Les objectifs stratégiques de l'ANIES comprennent (i) l'accroissement de l'effort consenti par les pouvoirs publics en vue d'un meilleur partage de la prospérité au bénéfice des 40 pour cent les plus pauvres de la population d'ici 2025 ; (ii) la réduction de la pauvreté à moyen terme ; et (iii) l'augmentation de l'inclusion financière, afin que celle-ci passe de 20% environ actuellement à 40 pour cent de la population. Ces mandats sont tout à fait concordants avec le projet PRU-APN qui comprend cinq composantes notamment :

❖ Composante 1 : Transfert monétaire d'urgence (phase 1)

La Composante 1 soutiendra donc à la fois un programme de transfert d'urgence monétaire pour soutenir la résilience des ménages vulnérables au COVID 19 et la conduite d'activités de communication, de sensibilisation et de mesures d'accompagnement, qui viendront compléter les versements et alerter les populations bénéficiaires sur la COVID-19, et aussi, contribuera à l'application des mesures de protection.

❖ Composante 2 : Transfert monétaire et mesures d'accompagnement au titre du Programme NAFA (phase 2)

La seconde phase du Projet succèdera à la première et appuiera la transition de l'intervention de transferts monétaires d'urgence, vers le Programme NAFA de transferts monétaires « classiques », aligné sur la vision et le mandat de l'ANIES. Elle offrira des transferts monétaires à 40 % des populations les plus pauvres, des zones ciblées, et sera assortie de mesures d'accompagnement axées sur l'augmentation de la productivité des ménages et de leur résilience aux chocs.

❖ Composante 3 : Renforcement des institutions de protection sociale et des systèmes de prestation réactifs aux chocs.

La Composante soutiendra le renforcement des capacités et la consolidation des systèmes nécessaires à la prestation des interventions d'urgence et aux travaux préparatoires à la mise en place d'un programme national de filets sociaux, à long terme, qui sera exécuté sous la responsabilité de l'ANIES.

❖ Composante 4 : Gestion du projet et suivi et évaluation

Cette Composante financera les dépenses liées à l'achat de biens, de travaux, de services de consultants et de tout autre service nécessaire à la gestion quotidienne, à la mise en œuvre et au suivi des activités du Projet. Elle couvrira aussi le développement d'une stratégie de communication et de plaidoyer pour l'ANIES et ses activités.

❖ **Composante 5. Réponse urgente éventuelle (ERC)**

Cette composante sera financée par des ressources ; de dons/crédits, qui seront non utilisés par les autres composantes, à la demande du gouvernement à la suite d'une crise ou urgence éligible.

3. DESCRIPTION DES TACHES

Sous l'autorité du Coordinateur du Projet PRU-APN et la supervision de la Directrice des Systèmes d'information (DSI), le Technicien Informatique devra :

a- Gestion du parc informatique

- Assurer le suivi et la maintenance des infrastructures informatiques et le patrimoine applicatif en vue de leur maintien en condition opérationnelle ;
- Participer à l'élaboration de l'expression des besoins en termes d'équipement et de connectivité ;
- Assister à l'installation, au paramétrage et à la configuration des ressources informatiques (matériels, logiciels...) ;
- Inventorier les ordinateurs, imprimantes, ressources matérielles, licences logicielles ;
- Garantir le **fonctionnement optimal et l'entretien du parc informatique** ;
- Assurer la continuité de service matériel, logiciel et réseau ;
- Prévenir les pannes, anticiper les défaillances et proposer des solutions d'amélioration ;
- Détecter, qualifier et traiter des incidents de sécurité ;
- Effectuer des tests de contrôle ;
- Participer à toute activité liée au parc informatique.

b- Support IT

- Recevoir et enregistrer l'ensemble des appels, requêtes, réclamations, demandes et incidents liés aux services informatiques du fonctionnement du PRU-APN ;
- Fournir un support de premier niveau de résolution sur des incidents techniques ou applicatifs en relation avec les services concernés ;

- Escalader toute demande de support de niveau supérieur aux ressources compétentes et alerter la hiérarchie si nécessaire ;
- Gérer le processus de résolution des incidents et suivre les incidents de la réception jusqu'à la clôture ;
- Assurer un support dans la gestion des demandes de changements informatiques et à la gestion des problèmes ;
- Restaurer dans les délais acceptables les services dédiés aux utilisateurs avec le minimum d'impact sur les activités métier de l'entreprise ;
- Communiquer avec les utilisateurs sur l'état d'avancement de leurs demandes de support ;
- Assurer la satisfaction des clients en respectant la charte qualité service ;
- Configurer les comptes messagerie du personnel sur différents terminaux ;
- Aider à la configuration du matériel d'affichage et des événements de vidéoconférence ;
- Effectuer une simulation du plan de reprise après sinistre et incident, en faisant un rapport sur la planification, l'exécution, les leçons apprises et les améliorations proposées ;
- Fournir un rapport d'activités, préparer des journaux appropriés et conserver les enregistrements des tâches de support sur le système de suivi des tickets d'assistance ;
- Mener une veille technologique constante.

c- Support aux opérations de l'ANIES dans le cadre de la mise en œuvre du PRU-APN

- Assister pour la formation des agents enquêteurs et /ou du personnel sur l'utilisation des applications relatives à la collecte des données et la gestion des transferts monétaires et des réclamations ;
- Assister aux formatages des listes des bénéficiaires pour les opérations d'enquête ;
- Assister au dispatching et emballages des équipements de collecte par zone d'intervention et par équipe ;

d- Maintenance applicative

- Participer à l'élaboration, la conception, le développement, le test et le déploiement des applications de l'ANIES dans le cadre de la mise en œuvre du PRU-APN,
- Assurer la maintenance de niveau 1 des applications de l'ANIES,
- Assister à la maintenance du site web de l'Agence.

e- **Reporting**

- Rapport mensuel sur tous les services et équipements informatiques ;
- Rapport sur le temps de sauvegarde des onduleurs selon les besoins ;
- Rapport mensuel sur le dépannage, incidents et les solutions ;
- Rapport mensuel sur le dépannage des imprimantes réseau / réseau ;
- Rapport mensuel sur l'état physique du matériel informatique.

f- **Autres tâches**

- Assurer toutes autres tâches professionnelles que le Coordinateur ou les responsables jugeraient utiles de lui confier :

4. QUALIFICATIONS

Le Technicien Informatique devra être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+3) en informatique ou tout autre diplôme équivalent

-**EXPERIENCES REQUISES** Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'informatique ;

-Pouvoir justifier ses compétences dans les missions similaires notamment dans les domaines précités au point ci-dessus en relation avec les tâches qui y sont mentionnées.

-Maîtriser les langages de requête tels que SQL, PL/SQL et des systèmes de gestion de bases de données (SGBD) tels que : Oracle, MySQL, SQL Server, PostgreSQL etc. sera un atout ;

-Certifications Cisco CCNA, Microsoft, Apple ou Google IT Support seront un atout ;

-Maîtriser l'Anglais technique.

6- METHODE DE SELECTION

Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition Novembre 2020.

7. CRITERES DE PERFORMANCES

A- Accomplissements / réalisations

1. L'assistance à l'installation, au paramétrage et à la configuration, au suivi et la maintenance des infrastructures informatiques et le patrimoine applicatif est assurée ;
2. Le support de premier niveau de résolution des incidents techniques ou applicatifs est fourni aux utilisateurs dans un délais acceptable avec le minimum d'impact sur les activités métier de l'entreprise ;
3. Un support de niveau 1 aux opérations de l'ANIES (formation des enquêteurs, configuration des outils de collecte, supervision numérique de la collecte des données) est fourni;
4. Le site web et l'ANIES est maintenu et régulièrement mis à jour ;
5. Les rapports d'activités mensuels sont disponibles permettant à la tutelle de mesurer le niveau d'avancement et des mesures correctives.

8.EVALUATION DES PERFORMANCES

Les performances du Consultant seront évaluées par la DSI et le Coordinateur du Projet, sur la base du plan de travail et des résultats attendus et séquencés annuellement. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et l'IDA.

5. NATURE ET DUREE DU CONTRAT

Le contrat de Consultant aura une durée initiale d'un (1) an éventuellement renouvelable en cas de prestations jugées satisfaisantes et ce pour la durée du Projet, sous réserve d'une évaluation concluante après les six (6) premiers mois (période probatoire au cours de la première année).

6. LIEU DU TRAVAIL

Le poste sera basé à Conakry.

IV. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels (SCI) conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édition Novembre 2020.

V. DOSSIERS A FOURNIR:

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un-Curriculum Vitae détaillé daté et signé, les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise, notamment, d'attestations de bonne exécution de missions similaires.

VI. DATE LIMITE ET LIEU DE REMISE DES CANDIDATURES :

Les candidatures doivent être adressées à Monsieur le Coordinateur du PRU-APN, et déposées **au siège de l'ANIES à Cameroun, Commune de Dixinn en face de la station TOTAL**, ou envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : recrutement@anies.gov.gn ou lansanakassory.toure@anies.gov.gn au plus tard le 27 mars 2023 à 10 h GMT, avec la mention en objet « **Candidature pour le Poste de Technicien Informatique du projet PRU-APN** » .

Le Coordinator du PRU-APN

Dr Paul FABER